

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 15 mai 1985

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LES LOGEMENTS SOCIAUX À SAINT-JEAN (TERRE-NEUVE)

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je voudrais saisir la Chambre de la situation qui existe à Terre-Neuve depuis que le ministre responsable de la SCHL a réduit les subventions à l'habitation publique et spéciale de cette province.

On m'a remis hier copie d'une lettre envoyée au ministre par la directrice générale du Conseil du logement communautaire et des services de soutien de Saint-Jean, M^{me} Penny Rowe. Elle signale que le nombre de logements sociaux construits à Saint-Jean a baissé cette année de 67 p. 100, ajoutant que la province de Terre-Neuve n'avait pas reçu le moindre crédit cette année pour les logements spéciaux.

Le premier ministre (M. Mulroney) avait beau se vanter au début de la semaine que le chômage avait diminué au Canada, à Terre-Neuve, le taux de chômage a monté de 2.3 p. 100. A Saint-Jean même et, à plus forte raison, dans la province tout entière, on a présenté à la SCHL de nombreuses demandes de logements destinés aux femmes maltraitées, aux enfants qui ont des besoins particuliers et aux invalides qui nécessitent des soins. Comme aucun crédit n'a été affecté à ces fins particulières cette année, il sera impossible de mettre en chantier ces projets fort louables et essentiels.

Les Terre-Neuviens sont très déçus . . .

M. le Président: Je regrette d'informer le député qu'il a épuisé son temps de parole.

* * *

LE LOGEMENT

LE RÉAMÉNAGEMENT DES TERRAINS DES CHEMINS DE FER À
TORONTO

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, les Torontois s'efforcent depuis des années de trouver ou de construire des logements à prix abordable afin de contrer le taux de vacance de moins de 1 p. 100 et l'inflation galopante du prix des terrains.

Il y a quelques années, le conseil de ville de Toronto a commencé à projeter le réaménagement des immenses cours de chemin de fer près du board de l'eau, des tours à bureaux près de la rue Yonge et de secteurs à l'autre extrémité de la ville, à l'est et à l'ouest de Spadina. Tous les genres de logements étaient projetés, y compris les logements locatifs, les logements

privés appartenant à des particuliers, les coopératives, les logements à but non lucratif, les maisons unifamiliales, les logements familiaux, les logements aux prix du marché et les logements subventionnés. Ces projets comprenaient aussi des écoles, des centres communautaires, des lieux de travail et des parcs.

Aujourd'hui, une poignée de magnats cherchent à anéantir ces projets. Le Canadien National, Imperial Oil, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Coca Cola, Hiram Walker, McDonald, Labatt et Olympia-York se servent du Dome Stadium comme appât. Ils utilisent les terrains des chemins de fer qui ne leur coûtent rien, et surtout l'argent des contribuables. Par l'entremise du Canadien National, du conseil de la région métropolitaine et du gouvernement de l'Ontario, ils projettent de réaménager l'ensemble des 75 acres comme terrain commercial. Voilà qui fera disparaître toute possibilité de construire des logements. Ce sera aussi la réapparition du projet d'autoroute Spadina à partir du sud, lequel détruira des quartiers résidentiels établis de la rue Queen à l'avenue Eglinton.

Je supplie le ministre des Transports (M. Mazankowski) de stopper ce don de terres publiques par le CN au profit d'intérêts privés et de veiller à ce que ces terres publiques servent au logement, aux loisirs et aux services à l'intention des citoyens ordinaires.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'URSS—LA SITUATION D'ANATOLE SCHARANSKI

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, aujourd'hui, un groupe d'environ 70 personnes membres de la synagogue Beth Tikvah de Willowdale en Ontario ont essayé de communiquer avec l'ambassadeur de l'URSS au Canada pour discuter avec lui du cas exceptionnel d'Anatole Scharanski en présence de son épouse, M^{me} Avitali Scharanski.

M. Scharanski personnifie la lutte des Juifs soviétiques ainsi que les souffrances et les angoisses des refusniks. Une demi-journée à peine après que les Scharanski se soient mariés, Avitali recevait un visa de sortie et était priée de quitter la Russie tandis que M. Scharanski était arrêté le 17 mars 1977 et tenu au secret pendant seize mois. Il a été jugé en 1978 et condamné à une peine d'emprisonnement de 13 ans.

Mais quel est son crime? M. Scharanski a simplement choisi de collaborer à l'organisation d'un groupe de personnes qui tenaient à s'assurer que la Russie respecte les dispositions des Accords d'Helsinki signés en 1975.

M. Scharanski a vivement rappelé son triste sort au monde entier lorsqu'il a fait une grève de la faim de quatre mois en 1982. Il a tenu bon jusqu'à ce qu'on lui permette enfin de recevoir des visiteurs et du courrier.